

Informations relatives à la rentrée scolaire 2025-2026

Précisions des groupes de nos différents secteurs	
Secteur régulier	Groupes réguliers, Groupes de soutien, Programme Everest, Concentration Art dramatique, Concentration Arts plastiques, Concentration Musique, Concentration Flag-Rugby-Football, Concentration Sport, Classes d'accueil pour les élèves issus de l'immigration et de francisation
Programme Sport-Arts-Études (SAÉ)	Sport-Études et concentrations affiliées au programme (S-1 à S-5), Arts-Études profil art dramatique, Arts-Études profil arts plastiques, Arts-Études profil musique
Secteur de l'adaptation scolaire	Classes d'accessibilité cognitive, Classe soutien à l'apprentissage (SA), Classe PCA et Carrefour, Classe Bleu portrait 1, Classes Bleu portraits 2 et 3, Classes Bleu premier cycle adapté, FPT Bleu 1 à 3, FPT 1 à 3, FMS

Accueil des élèves

IMPORTANT: Afin d'éviter les longues lignes d'attente, évitez de vous présenter à 13 h 30.

Demi-journées d'accueil	
Secteur régulier	<p>Secondaire 1 : Vendredi, 29 août de 9 h 30 à 12 h 30, salle F du pavillon Vaudreuil</p> <p>Secondaire 2 : Jeudi, 28 août de 9 h 30 à 12 h 30, salle F du pavillon Vaudreuil</p> <p>Secondaire 3** : Il n'y a pas de demi-journée d'accueil pour les élèves de 3^e secondaire. Les élèves devront venir chercher leurs effets scolaires ainsi que leur horaire à l'école au Pavillon Lionel Groulx.</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi, 28 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres A à L Vendredi, 29 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres M à Z <p>Secondaire 4-5** : Il n'y a pas de demi-journée d'accueil pour les élèves de 4^e - 5^e secondaire. Les élèves devront venir chercher leurs effets scolaires ainsi que leur horaire à l'école au pavillon Vaudreuil, salle G.</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi, 28 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres A à L Vendredi, 29 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres M à Z <p>Classes d'accueil : Vendredi, 29 août de 9 h 30 à 12 h 30, salle G du pavillon Vaudreuil</p> <p>**Veuillez noter que pour ces deux journées, il n'y aura pas de transport scolaire pour le 3^e - 4^e et 5^e secondaire.</p>
Programme Sport-Arts-Études (SAÉ)	<p>SAÉ secondaire 1 : Vendredi 29 août de 9 h 30 à 12 h 30, cafétéria du 2^e étage du centre administratif et culturel</p> <p>SAÉ 2^e secondaire : Il n'y aura pas de demi-journée d'accueil du SAÉ de 2^e secondaire. Les élèves devront venir chercher leurs effets scolaires ainsi que leur horaire à l'école au pavillon Vaudreuil, C-110 selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 28 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres A à L Vendredi 29 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres M à Z <p>SAÉ 3^e secondaire (pavillon Lionel Groulx) ** : Il n'y aura pas de demi-journée d'accueil du SAÉ du 3^e secondaire. Les élèves devront venir chercher leurs effets scolaires ainsi que leur horaire à l'école selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi, 28 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres A à L Vendredi, 29 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres M à Z <p>SAÉ 4^e et 5^e secondaire (salle G du pavillon Vaudreuil) ** : Il n'y aura pas de demi-journée d'accueil. Les élèves devront venir chercher leurs effets scolaires ainsi que leur horaire à l'école selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 28 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres A à L Vendredi 29 août (entre 13 h 30 et 17 h) : élèves dont le nom de famille commence par les lettres M à Z <p>**Veuillez noter que pour ces deux journées, il n'y aura pas de transport scolaire pour les élèves de 2^e à 5^e secondaire.</p>
Secteur de l'adaptation scolaire	Vendredi, 29 août 9 h 30 à 12 h 30, au pavillon Lionel-Groulx

Premier jour de classe	
Mardi, 2 septembre 2025 Jour 1	Secteur régulier et le programme Sport-Arts-Études
Mercredi 3 septembre 2025 Jour 2	Secteur de l'adaptation scolaire <i>Prendre note que la journée du mardi 2 septembre est consacrée à des rencontres obligatoires parents-enseignants. Le titulaire du groupe vous fera parvenir les détails.</i>

Précisions sur le déroulement d'une journée (horaire)	
Programme SAÉ	Secteurs régulier et adaptation scolaire
Début des cours de l'avant-midi	
<ul style="list-style-type: none"> • 8 h à 9 h 15 : Période 0 • 9 h 15 à 9 h 30 : Pause • 9 h 30 à 10 h 45 : Période 1 • 10 h 45 à 11 h 05 : Pause • 11 h 05 à 12 h 20 : Période 2 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 h 30 à 10 h 45 : Période 1 • 10 h 45 à 11 h 05 : Pause • 11 h 05 à 12 h 20 : Période 2
Période du dîner	
<ul style="list-style-type: none"> • 12 h 20 à 13 h 20 Départ vers les lieux d'entraînements.	<ul style="list-style-type: none"> • 12 h 20 à 13 h 20
Début des cours de l'après-midi	
Volet sports <ul style="list-style-type: none"> • 13 h à 16 h 	Début des cours de l'après-midi: 13 h 20 <ul style="list-style-type: none"> • 13 h 20 à 14 h 35 : Période 3 • 14 h 35 à 14 h 55: Pause • 14 h 55 à 16 h 10 : Période 4 • 16 h 10 : Fin de la journée
Volet arts plastiques, art dramatique et musique. <ul style="list-style-type: none"> • 13 h 20 à 14 h 35 : Période 3 • 14 h 35 à 14 h 55: Pause • 14 h 55 à 16 h 10 : Période 4 • 16 h 10 : Fin de la journée 	
DÉPART	
16 h 10 à 16 h 25 : Sortie des classes et déplacement des élèves vers l'extérieur. Le départ des autobus s'effectue à 16 h 25	

Effets scolaires

Voici le lien pour obtenir les listes de matériel scolaire à vous procurer pour la rentrée :

- [Fournitures scolaires \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Casiers et cadenas

Les élèves qui fréquentaient l'école en 2024-2025 doivent rapporter leur cadenas. Les nouveaux élèves se verront remettre un nouveau cadenas fourni par l'école.

Pour les élèves qui auraient oublié leur combinaison, une station d'informations sera prévue à cet effet.

Les élèves auront besoin d'un cadenas pour l'utilisation des casiers au centre sportif lors des périodes d'éducation physique et à la santé, celui-ci doit être fourni par l'élève.

Dates à retenir

Date	Événement	Heure	Lieu
3 septembre 2025	Assemblée générale des parents - Formation du conseil d'établissement et élections des postes laissés vacants	19 h	Salle de conférence Francine Plante-Lauzon (C-102) Pavillon Vaudreuil
27 août 2025	Rencontre de parents SAÉ (1 ^{er} secondaire)	19 h	Rencontre à l'école - Salle de regroupement SAÉ 2e étage Centre culturel et administratif
27 août 2025	Rencontre de parents – 1 ^{er} secondaire (Apporter tout le matériel de votre enfant)	19 h	Rencontre à l'école - Pavillon Vaudreuil
2 septembre 2025	Rencontre de parents - Adaptation scolaire	Sur invitation	Pavillon Lionel-Groulx et Centre administratif Les informations suivront
3 septembre 2025	Rencontre de parents – SAÉ (2 ^e au 5 ^e secondaire)	Rencontre en visio-conférence à 19 h (un lien sera envoyé)	
5 septembre 2025 (Asynchrone)	Rencontre de parents 2 ^e secondaire	Envoi des informations par courriel et dépôt sur le site web de l'école	
5 septembre 2025 (Asynchrone)	Rencontre de parents 3 ^e secondaire	Envoi des informations par courriel et dépôt sur le site web de l'école	
5 septembre 2025 (Asynchrone)	Rencontre de parents 4 ^e secondaire	Envoi des informations par courriel et dépôt sur le site web de l'école	
5 septembre 2025 (Asynchrone)	Rencontre de parents 5 ^e secondaire	Envoi des informations par courriel et dépôt sur le site web de l'école	
23 septembre 2025	Assemblée générale CCSEHDAA Lettre d'invitation à venir	19 h Sur inscription	Rencontre en visioconférence via la plateforme TEAMS

Païement de la facture (cahiers d'exercices)

Les factures seront accessibles dans les prochains jours par l'entremise du site [Mozaïk Portail parents](#).

Il vous est possible d'acquitter la facture électroniquement par le biais du site Internet de votre institution financière. La marche à suivre se trouve au verso de l'état de compte.

Il faut s'assurer de vérifier le numéro de référence Internet du parent payeur débutant par **EC 004** afin que le paiement soit dirigé vers notre établissement scolaire. Il faut inscrire les lettres « EC » avant la série de chiffres de référence. Voir l'exemple ci-dessous (encadré en rouge) :

~~✂~~ À retourner avec votre paiement

Montant dû	-	Chèque postdaté	=	Solde du compte	\$ Entente de paiement
xxx,xx \$	-	0,00 \$	=	xxx,xx \$	

Païement par Internet disponible

T.P.S. : 142417328 # T.V.Q. : 1021278153

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET

Type de payeur : Père **EC 004 xxxxxxx xxxxxx x**

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET

Type de payeur : Mère **EC 004 zzzzzzz zzzzzz z**

IMPORTANT : Prendre note que si votre enfant fréquentait une autre école l'an dernier (même si elle est rattachée au CSS des Trois-Lacs), il faut impérativement modifier le numéro de référence lors du paiement internet. Tous les élèves qui arrivent du primaire sont dans cette situation.

Nous tenons à vous préciser que vous pouvez acquitter la somme due en **totalité** ou en **plusieurs versements**.

Déménagement – Changement d’adresse

N’oubliez pas de communiquer avec nous pour tout changement de vos coordonnées personnelles et de nous fournir les preuves de résidence pour votre nouvelle adresse. Vous devez attendre 3 jours pour visualiser les informations à la suite d’un changement d’adresse sur Mozaïk-Portail des parents. Par le fait même, l’enfant devra attendre un minimum de 5 jours pour prendre son nouvel autobus. Vous devez également nous informer si votre enfant change d’établissement scolaire (déménagement, éducation des adultes, formation professionnelle, etc.).

Nous vous invitons à joindre votre secrétariat d’année d’études au numéro ci-dessous :

Année d’études	Direction adjointe	Nom	Téléphone	Courriel
1 ^e secondaire	Melanie Jordan	Guylaine Samson	514 477-7007, 6021#	guylaine.samson@csstl.gouv.qc.ca
2 ^e secondaire	Marie-Claude Leduc	Claudie Sarault	514 477-7007, 6022#	claudie.sarault@csstl.gouv.qc.ca
3 ^e secondaire	Anik Charbonneau	Geneviève Lahaie	514 477-7007, 6023#	genevieve.lahaie@csstl.gouv.qc.ca
4 ^e secondaire	Frédérique Prairie-Caron	Mélanie Bouchard	514 477-7007, 6024#	melanie.bouchard@csstl.gouv.qc.ca
5 ^e secondaire	Pierre Bezeau-Girard	Marie-France Gingras	514 477-7007, 6025#	mfgingras@csstl.gouv.qc.ca
Sport-Arts-Études	Doris Gagné	Marie-Pierre Deguire	514 477-7007, 6121#	marie-pierre.deguire@csstl.gouv.qc.ca
Adaptation scolaire	Émilie Nadeau Cauchon	Natascha Flanders-Guimond	514 477-7007, 6026#	nguimond@csstl.gouv.qc.ca

Transport scolaire

Vous pouvez obtenir les données du transport de votre enfant via le site du Centre de services scolaire soit par « [Mozaïk – Portail parents](#) » ou à l’onglet « transport scolaire » en cliquant sur **je cherche mon autobus**.

Garde partagée

Les élèves qui vivent en garde partagée ont jusqu’au **12 septembre** pour remplir et retourner le formulaire au secrétariat de leur année d’études.

Portes verrouillées

Pour la santé et la sécurité de votre enfant, les portes des salles de regroupement sont verrouillées durant les heures de cours.

NOUVEAUTÉ : Les portes des entrées principales de nos pavillons sont maintenant verrouillées en tout temps, pour accéder à l’école, vous devez vous identifier en appuyant sur le bouton de la caméra qui est située à la gauche des portes d’entrées.

Procédure en cas d’absence (voir l’agenda, page 2)

L’assiduité à tous les cours est une priorité pour la réussite scolaire de l’élève. La prise des présences se fait à chaque période. Il est de la responsabilité des parents de signaler toute absence le plus tôt possible au secrétariat de l’année d’études de l’élève.

Extrait des règlements

- Concernant les appareils électroniques de divertissement et de communication (voir l’agenda, page 8)

Les appareils électroniques sont désormais interdits du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner à l’intérieur et sur le terrain de l’école. En cas de non-respect de la règle, l’appareil sera confisqué et le parent sera responsable de venir le récupérer.

Par matériel électronique, on entend notamment : **TÉLÉPHONE CELLULAIRE, TABLETTE, MONTRE INTELLIGENTE ET ÉCOUTEURS.**

Important :

- Il est interdit de photographier, de filmer ou d’enregistrer toute personne de l’école sans l’autorisation d’un membre du personnel.
- Il est interdit d’utiliser le matériel ou le réseau informatique de l’école sans autorisation.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

- Concernant l’uniforme (voir l’agenda, page 7)

Tout élève doit se présenter en tout temps sur le campus dans une tenue propre, convenable, sécuritaire et propice à l’apprentissage. À titre d’exemple, un pantalon de pyjama n’est pas une tenue convenable.

Le port de l’uniforme partiel est obligatoire en tout temps :

- Seuls la veste et les tricots de l’école peuvent être portés par-dessus le polo de l’établissement.
- L’élève doit porter le polo officiel sous la veste.

- Seulement deux boutons à partir du col peuvent être dégagés de la chemise officielle.
- L'uniforme partiel doit être porté tel que vendu, c'est-à-dire sans modification ni retouche et sans ajout, quel que soit l'accessoire.
- Un sous-vêtement (t-shirt) est toléré sous l'uniforme ou la chemise, à condition qu'il soit de couleur neutre et unie (gris, noir, bleu marine ou blanc).
- Tout couvre-chef est interdit dans l'école, dont le capuchon.
- Les manteaux, les sacs de toutes sortes, les accessoires jugés inutiles doivent être rangés dans le casier lorsque l'élève est à l'intérieur de l'école.
- Les vêtements affichant un message incompatible avec les valeurs véhiculées par l'école ne sont pas admis.
- Les culottes courtes et les jupes doivent arriver à la mi-cuisse minimalement.
- Les vêtements doivent être exempts de trous ou de déchirures laissant voir la peau.
- Les sous-vêtements doivent être cachés en tout temps.
- Le port de chandails mettant en valeur différents groupes représentant la Cité-des-Jeunes est permis le vendredi de chaque semaine (Citadins, SAÉ, Harmonie, etc.).
- L'élève peut choisir l'uniforme officiel qu'il désire sans tenir compte du genre de ce dernier.
- L'élève dont la tenue vestimentaire ne respecte pas ces règlements sera dans l'obligation de se vêtir correctement sur le champ et pourrait être retourné à la maison après un appel aux parents.
- Tous les manteaux, les vestes, les tricots ou les chandails de type cotons ouatés peuvent être portés à l'intérieur de l'école avant le début des cours, soit jusqu'à 9 h 30, durant les pauses ainsi que durant l'heure du dîner. En dehors de ces périodes, ils doivent être rangés dans les casiers, conformément aux règles en vigueur. En aucun temps, ils ne seront acceptés en classe.

En éducation physique, seul le chandail de sport à l'effigie de l'école constituera l'uniforme obligatoire. Il est de la responsabilité de l'élève de porter un pantalon ou un short adapté et spécifique pour les cours d'éducation physique réguliers, la concentration sport ainsi que pour l'option multisports, et ce, dès le premier cours de l'année. Une paire de souliers de sport ainsi qu'un cadenas sont aussi fortement recommandés au centre sportif.

Journées sans uniforme

Lors des journées sans uniforme, les élèves qui ne voudront pas suivre le thème de la journée pourront venir sans l'uniforme scolaire en respectant les règles suivantes :

- Interdiction de porter un masque couvrant le visage ;
- Interdiction de porter des vêtements avec des images ou des logos représentant des signes haineux ou à caractère sexuel ;
- L'habillement doit respecter les règles entourant le code vestimentaire de l'école ;
- Interdiction de porter des vêtements sans manche ;
- Obligation de porter des chandails couvrant le ventre ;
- Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles ;
- Si les vêtements comportent des trous, ceux-ci doivent être recouverts sous le vêtement.

Engagement de l'élève (agenda p. 11)

Notre école a la volonté de faire respecter les droits de chacune et chacun et d'offrir un climat qui favorise le développement personnel, social et scolaire des élèves.

Nous, membres du personnel, nous nous engageons à fournir un environnement sécuritaire, agréable, accueillant et stimulant. Nous avons tous le droit de nous épanouir dans un milieu sain et propice aux apprentissages. Pour ce faire, nous ne tolérons ni l'intimidation ni la violence sous aucune forme (physique, verbale, psychologique ou par le biais de la cyberintimidation).

Nous vous invitons à prendre connaissance des règles de l'école et de signer avec votre enfant la page 11 de l'agenda.

Service de cafétéria

Vous trouverez le menu et les informations relatives à l'achat d'une carte-repas sur notre site web à l'adresse suivante :

[Services](#)